

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 24S0045 - Études de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du boulevard Valmy Ouest situé sur la commune de Villeneuve d'Ascq - Attribution du marché

N° : VA_DEC2024_485
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2162-7 à R2162-10 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du boulevard Valmy Ouest situé sur la commune de Villeneuve d'Ascq » avec ZCCS à PARIS (75010) pour un montant total de 49 725,60 € HT décomposé comme suit : 45 108,00 € HT pour la tranche ferme et 4 617,60 € HT pour la tranche optionnelle.

Imputation comptable : 2031 518 201601 1120 CVILLE
Politique publique (domaine-action-activité) : 01.3.1 Aménagement, urbanisme et promotion immobilière

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 30 juillet 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204718-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 28 août 2024